



ASSOCIATION SPORTIVE DE COURSE D'ORIENTATION D'ORLEANS



1 Passage Jacques PELLETIER 45140 ORMES
Tél. 06 62 52 18 22 - <http://www.asco-orleans.com> - contact@asco-orleans.com
SIRET 44418456800020 - FFCO N° 4504 CE

CHAMPIONNAT DE LIGUE DU CENTRE DE COURSE D'ORIENTATION PEDESTRE SPRINT ET MOYENNE DISTANCE 23 JUIN 2013 ORLEANS LA SOURCE ET MENESTREAU EN VILLETTE (45) COMPTANT POUR LE CLASSEMENT NATIONAL

- Organisateur :** ASCO ORLEANS
- Traceur :** Claude FLAMENT
Arbitre : Nicolas FILET
Contrôleur des circuits : Régis FLAMENT
GEC : Franck REINEN et Maroussia LAROCHE
- Fléchage :** Sprint : Rond-point à l'intersection de la rue de Bourges et de la rue d'Artois à Orléans La Source
Moyenne Distance : Domaine du Ciran D 108 entre Marcilly-en-Villette et Ménestreau-en-Villette
- Accueil :** Sprint : sur place à partir de 08h45
Moyenne Distance : sur place à partir de 10h00
Parking/Accueil = 50m à 200m - Accueil/Départ = 500m
- Départs :** Sprint : de 09h15 à 10h15
Moyenne Distance : à partir de 10h30 Fermeture des circuits à 14h30
- Carte :** Sprint : Réalisation 2011, mise à jour 2013, échelle 1/5000°
Moyenne Distance : Carte aux normes IOF, réalisation 2013, échelle 1/10000°
Cartes réalisées par CF Orientation - Claude FLAMENT
- Temps de course :** Conforme au règlement des compétitions FFCO 2013
- Système de contrôle :** Utilisation de la gestion électronique SPORTident
- Inscriptions :** jusqu'au 13 juin 2013
Pour les licenciés FFCO : Soit sur le site de la FFCO soit par courrier soit par mail
Pour les non licenciés FFCO : soit par courrier à Monsieur Franck REINEN
1 Passage Jacques PELLETIER – 45140 ORMES – Tél : 06.62.52.18.22
Soit par e-mail à franck.reinen@bbox.fr
Soit sur place à partir de 9h00 dans la limite des cartes disponibles
- Tarifs :** Licenciés : 19 ans et plus : 6 € par course
18 ans et moins : 5 € par course
Non Licenciés : 9 € (délivrance d'un Pass'orientation) et 15 euros pour les 2 courses.
Majoration de 3 € si inscription après le 13 juin pour les licenciés.
Location de pointeur SPORTident : 3 € + caution de 35 €

Délivrance d'un PASS'ORIENTATION. Les personnes « non licenciées » devront fournir un certificat médical (ou copie certifiée conforme) de non contre-indication à la pratique de la course d'orientation en compétition datant de moins d'un an ou présenter une licence UNSS en cours de validité portant la mention « course d'orientation », pour participer à la compétition. Pour les autres, ... réseau de postes à disposition sans chronométrage.

